

Appel à projets

Formation régionale des cadres du Service national universel

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il concerne de jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020.

Le SNU se décline en trois phases successives :

- un séjour de cohésion de douze jours, destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience (phase 1) ;
- une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel (phase 2) ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (phase 3).

Les phases 1 et 2 constituent le socle du dispositif et sont obligatoires dans le cadre du SNU. La troisième phase est facultative et constitue un souhait du volontaire de prolonger son engagement.

Après une phase de préfiguration en 2018/2019, le SNU a été étendu à l'ensemble des départements pour l'année scolaire 2019/2020. L'Île-de-France poursuit l'objectif de l'accueil de 2 400 jeunes sur son territoire et de l'envoi de 5 500 jeunes au niveau du territoire national. Dans chaque département, une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du dispositif.

La coordination au niveau régional est assurée par la Direction Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS) sur la base des orientations définies nationalement par la Mission de préfiguration du SNU, et en lien avec les trois rectorats franciliens. Sous la direction des préfets de département et des directions services départementaux de l'éducation nationale, l'équipe projet départementale mobilise les services de l'État autour du dispositif.

La formation des cadres est essentielle à la réussite du projet. Elle vise à créer un « esprit SNU » qui fédère les expériences et les cultures de cadres aux parcours professionnels différents tout en leur donnant les informations et les compétences nécessaires pour remplir leur mission dans un cadre d'emploi nouveau.

La formation régionale des cadres concerne l'ensemble des encadrants des séjours de cohésion : conseillers encadrement et éducatif, capitaines de compagnie et adjoints, tuteurs, à l'exception des directeurs de centre qui auront suivi une formation anticipée. La formation des encadrants est mise en œuvre sous la responsabilité du Préfet de la région Île-de-France et du Recteur de la région académique d'Île de France.

Elle s'articule autour de 4 thématiques.

1. S'approprier et partager le Projet SNU : ses objectifs, ses enjeux, son esprit ;
2. Forger une culture d'encadrement propre au SNU
3. Acquérir ou conforter les connaissances et les compétences requises pour la mise en œuvre des séjours de cohésion ;
4. Accompagner les jeunes volontaires au quotidien et assurer leur sécurité morale.

Le présent appel à projets a pour objet la sélection des modules de formation dans le cadre de la formation régionale des encadrants du Service national universel. Les projets adressés feront l'objet d'un examen par l'équipe projet régionale Île-de-France SNU. Ils seront envoyés aux adresses mails indiquées ci-dessous (rubrique « contacts »).

Les interventions sollicitées sont listées dans le tableau ci-dessous. Ces interventions privilégieront, dans la mesure du possible, une pédagogie active et participative.

| Thématique | Contenu | Durée de l'intervention | Publics formés |
|---|---|-------------------------|---|
| II – Forger une culture d'encadrement propre au SNU | Favoriser la communication non-violente | 1 heure | - Conseillers (encadrement et éducatif) - Capitaines et adjoints - Référents sport et cohésion - Tuteurs |
| | Gérer les conflits dans les centres SNU | 1 heure | - Conseillers (encadrement et éducatif) - Capitaines et adjoints - Référents sport et cohésion - Tuteurs |
| III – Acquérir ou conforter les connaissances et les compétences requises pour la mise en œuvre des séjours de cohésion | Conduire un projet éducatif et pédagogique | 2 heures | - Conseillers (encadrement et éducatif) - Capitaines et adjoints - Référents sport et cohésion - Tuteurs |
| IV – Accompagner les jeunes volontaires au quotidien et assurer leur sécurité | Participation des jeunes en situation de handicap | 1 heure | - Conseillers (encadrement et éducatif) - Capitaines et adjoints - Référents sport et cohésion - Tuteurs |

Calendrier

Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt : 22 mars 2020

Formation régionale des encadrants : Du 14 au 17 avril 2020

Caractéristiques de la formation

Organisateur : DRJSCS (future DRAJES) sous l'autorité du Préfet de région et du recteur de région académique

Publics : Encadrants SNU à l'exception des directeurs

Lieux : 2e Régiment du service militaire volontaire et Lycée Jean-Pierre TIMBAUD – Brétigny sur Orge (Essonne)

Contact

Référent et instructeur : Luc COLAS – 01 77 63 61 04 – luc.colas@val-doise.gouv.fr

Suivi : William FIADJOE/Violaine BOYE – drjscs-idf-snu@jscs.gouv.fr